



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Les annonces sur la réglementation en matière d'émissions et de carburants de la ministre de l'Environnement apportent une certitude indispensable aux constructeurs automobiles du Canada: Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada**

**TORONTO (Le 22 septembre 2014)** - Au nom de ses 14 compagnies membres, Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada se réjouit de l'annonce faite par la ministre de l'Environnement, Leona Aglukkaq, concernant les modifications qui seront apportées à la réglementation canadienne sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et aux normes d'émissions de « niveau 3 » pour les véhicules légers neufs.

« L'annonce d'aujourd'hui apporte une certitude indispensable concernant la réglementation qui aidera les constructeurs automobiles à élaborer leurs plans de production à moyen et à long terme », a déclaré M. David Adams, président de Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada.

« La réglementation à venir sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les véhicules légers couvrant la période de 2017 à 2025, ainsi que le projet d'amendements prévoyant l'intégration des normes d'émissions de « niveau 3 » au Règlement sur le soufre dans l'essence et sur les émissions des véhicules, prouvent que véhicules et carburants constituent un système étroitement intégré. »

Pendant plusieurs années, Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada a exhorté le gouvernement fédéral à mettre en place des règlements exigeant des carburants plus propres, notamment de l'essence à très faible teneur en soufre. La disponibilité suffisante de carburants à plus faible teneur en soufre est nécessaire pour que les nouvelles technologies antipollution puissent être efficaces et satisfaire à la réglementation sur les émissions de GES de 2017 à 2025 du gouvernement. Les membres de Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada sont des chefs de file internationaux en matière de moteurs à diesel et à essence hautement écoénergétiques, ainsi que de véhicules hybrides, électriques et à hydrogène. Toutes ces technologies seront requises pour satisfaire aux normes canadiennes strictes sur les GES de 2017 à 2025.

« L'accès à de l'essence à très faible teneur en soufre à travers le Canada est essentiel pour que les technologies d'économie de carburant et de réduction des émissions de nos membres soient pleinement efficaces. En travaillant ensemble avec des carburants plus propres et des moteurs plus écoénergétiques, nous optimiserons le rendement énergétique, et la qualité de l'air s'en trouvera nettement améliorée pour tous les Canadiens », a ajouté M. Adams.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

David C. Adams, président

**Tél.:** 416 595-8251, poste 1222

**Cell.:** 416 333-2873

**Cour.:** dadams@globalautomakers.ca

**À propos de Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada**

Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada représente les intérêts au Canada de 14 des fabricants automobiles les plus respectés au monde incluant : BMW Canada Inc., Honda Canada Inc., Hyundai Auto Canada Corp., Jaguar Land Rover Canada ULC., Kia Canada Inc., Mazda Canada Inc., Mercedes-Benz Canada Inc., Ventes de véhicules Mitsubishi du Canada, Inc., Nissan Canada Inc., Porsche Cars Canada Ltd., Subaru Canada Inc., Toyota Canada Inc., Volkswagen Group Canada Inc. et La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada.

En 2013, nos membres ont vendu plus de 55 % de l'ensemble des voitures particulières, des camionnettes et des VUS neufs vendus au Canada. À eux tous, nos membres emploient, directement et indirectement, plus de 77 000 personnes au Canada et soutiennent 60 % des 3 300 concessions de véhicules neufs à travers le pays. Le CMAC défend les politiques publiques perspicaces visant à promouvoir la concurrence et la viabilité à long terme du marché automobile canadien. Nos membres s'engagent à répondre aux besoins de mobilité des Canadiens en leur offrant plus de choix de nouveaux produits, et des technologies environnementales et de sécurité à la fine pointe, tout en supprimant les barrières légales et commerciales inutiles.